



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de Janvier, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de LARGENTIERE, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni à la Mairie de Largentière, sous la présidence de M. DURAND Jean Roger, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents : M. DURAND Jean Roger, Mme ANJOLRAS Huguette, M. PAUL André, Mme MAIGRON Agnès et M. GUILLEMIN Alban adjoints, Mme. FRAY Monique, M. TOULOUSE Thierry, Mme VILLALONGA Marie-Laure, Mme AMRANE Nadia, Mme LEPVRIER Isabelle, M. VILLALONGA Jérémy, Mme FABRE Nathalie, M. DESCOMBES Bruno Mme FOURNET Claudine, Mme VILLARD Milène et Mme Juliette OLIVIER.

Absents excusés : M. ROSE Hermand, Mme. OUZEBIHA Arlette et M. VIDAL Vincent.

Procurations : M. ROSE Hermand a donné procuration à M. TOULOUSE Thierry, et Mme. OUZEBIHA Arlette à M. DURAND Jean Roger et M. VIDAL Vincent à M. GUILLEMIN Alban.

Secrétaire de séance : Mme. Agnès MAIGRON.

OBJET : N° 2024 – 001 : DECISION MODIFICATIVE N° 03 :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite à une demande de la trésorerie d'Aubenas, il convient de procéder à des écritures d'ordre et de procéder à des régularisations pour divers articles de fonctionnement, de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Code Article	Libellé	Opération		DEPENSES	
				Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6042	Achat. Prest. Services	Fonct			600,00 €
60623	Alimentation	Fonct			200,00 €
6065	Livres	Fonct			2 500,00 €
61351	Matériel Roulant	Fonct			2 000,00 €
61358	Autres	Fonct			500,00 €
61558	Autres Biens Immobiliers	Fonct			4 500,00 €
62268	Autres honoraires Conseils	Fonct			2 600,00 €
6234	Réception	Fonct			4 100,00 €
6336	Cotisations CNFPT et CGFPT	Fonct			400,00 €
6455	Cotis. Pour assur du Personnel				2 000,00 €
6478	Autres charges sociales				400,00 €
65568	Contributions organismes Regroup				200,00 €
7398	Revers. Restitutions et Prel Divers				6 000,00 €
60621	Combustibles	Fonct		26 000,00 €	
TOTAL				26 000,00 €	26 000,00 €

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents _____

DECIDE :

- D'approuver les virements de crédits N°03, tels qu'ils sont présentés ci-dessus.

Nombre de conseillers en exercice : 19
 Nombre de présents: 16
 Nombre de votants: 19
 Pour : 19
 Contre : 00
 Abstention : 00
 La Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Largentière, le jour, mois et an que dessus
 Au registre suivent les signatures
 Pour extrait certifié conforme
 A Largentière, le 15 Janvier 2024,
 Le Maire,

Agnès MAIGRON



Jean Roger DURAND

Le Maire de LARGENTIERE certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine, prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation. Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance.